Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1991)

Rubrik: Organisation et systèmes d'information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Le département de l'Organisation et des Systèmes d'information gère les ressources techniques liées au traitement de l'information, ainsi que les procédures de travail de l'institution. Il comprend cinq unités: organisation, archives, informatique, gestion de l'information et de la documentation, enfin, télécommunications.

Organisation

L'année 1991 a permis l'élaboration d'un schéma directeur inventoriant et planifiant pour les cinq prochaines années les besoins en applications informatiques, banques de données et réseaux de communication du CICR, ainsi que son organisation, en fonction des défis que l'institution doit relever dans son travail de protection et d'assistance aux victimes et de renforcement du droit international humanitaire.

Archives

En ce qui concerne les archives, la mise en œuvre de la politique d'archivage du CICR adoptée en 1990 par l'institution s'est poursuivie, en particulier dans le domaine de la décentralisation des archives courantes.

Sur un plan statistique:

- Le mouvement total de la correspondance siège (990 000 échanges) a augmenté l'an dernier de 35%. Ce chiffre record est en grande partie dû au développement des activités opérationnelles.
- L'accroissement des fonds d'archives a totalisé 276 mètres linéaires (m.l.), soit: 123 m.l. selon la méthode d'archivage centralisée encore en vigueur, et 153 m.l. par versement d'archives décentralisées du siège et du terrain.
- Au 31 décembre 1991, les fonds conservés aux archives du CICR représentaient 3 427 m.l.; ils ont augmenté de 8,6% par rapport à 1990.
- 60 demandes de recherches de caractère historique provenant de personnes ou d'organismes extérieurs au CICR ont été traitées.

Informatique

Dans le domaine opérationnel, l'année a été consacrée presque entièrement à des développements destinés à l'Agence centrale de Recherches (ACR) avec, d'une part, l'installation du système pour le conflit dans le Golfe, et, d'autre part, l'introduction d'un nouveau concept de travail défini par l'ACR (nouvelle version de l'application utilisée pour gérer les recherches de personnes disparues).

Banques de données documentaires

L'élaboration d'un système documentaire informatisé entreprise en 1988 a été principalement marquée en 1991 par:

- la conception d'une banque de données sur les Sociétés nationales;
- la préparation d'un CD-ROM (disque optique lisible par un micro-ordinateur) qui permettra la diffusion auprès de certains publics de la banque de données sur les traités de droit international humanitaire.

L'implantation de l'ensemble du système de bases de données documentaires a été introduite, à titre de test dans une unité pilote, la zone opérationnelle Afrique.

Le réseau de radiocommunications du CICR, moyen totalement indépendant des canaux commerciaux, permet sur le plan mondial des communications fiables entre le siège à Genève et les délégations et sous-délégations sur le terrain.

En 1991, ce réseau a passé de 103 à 128 stations, soit 34 stations de base en contact avec Genève (51 000 messages échangés) et 94 stations de mission pour les liaisons locales (70 000 messages échangés).

Parallèlement à ce moyen traditionnel, utilisé au CICR depuis 1963, les liaisons par satellite ont connu un fort développement, puisqu'aux trois premières stations, utilisées dans le cadre du conflit dans le Golfe, sont venues s'ajouter neuf autres, placées en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Europe (Yougoslavie). Cette

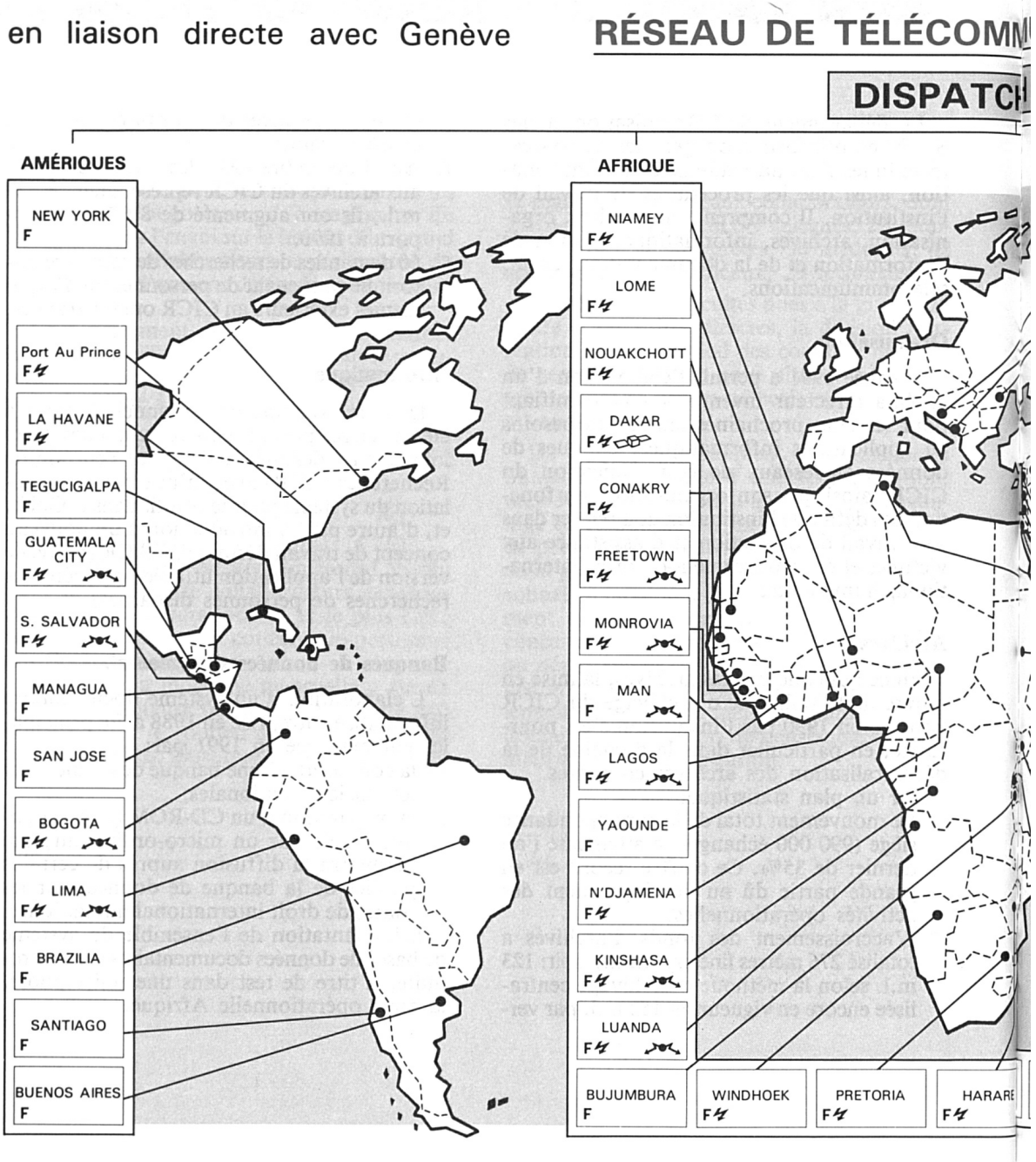

UNICATIONS DU CICR (situation au 31 décembre 1991)

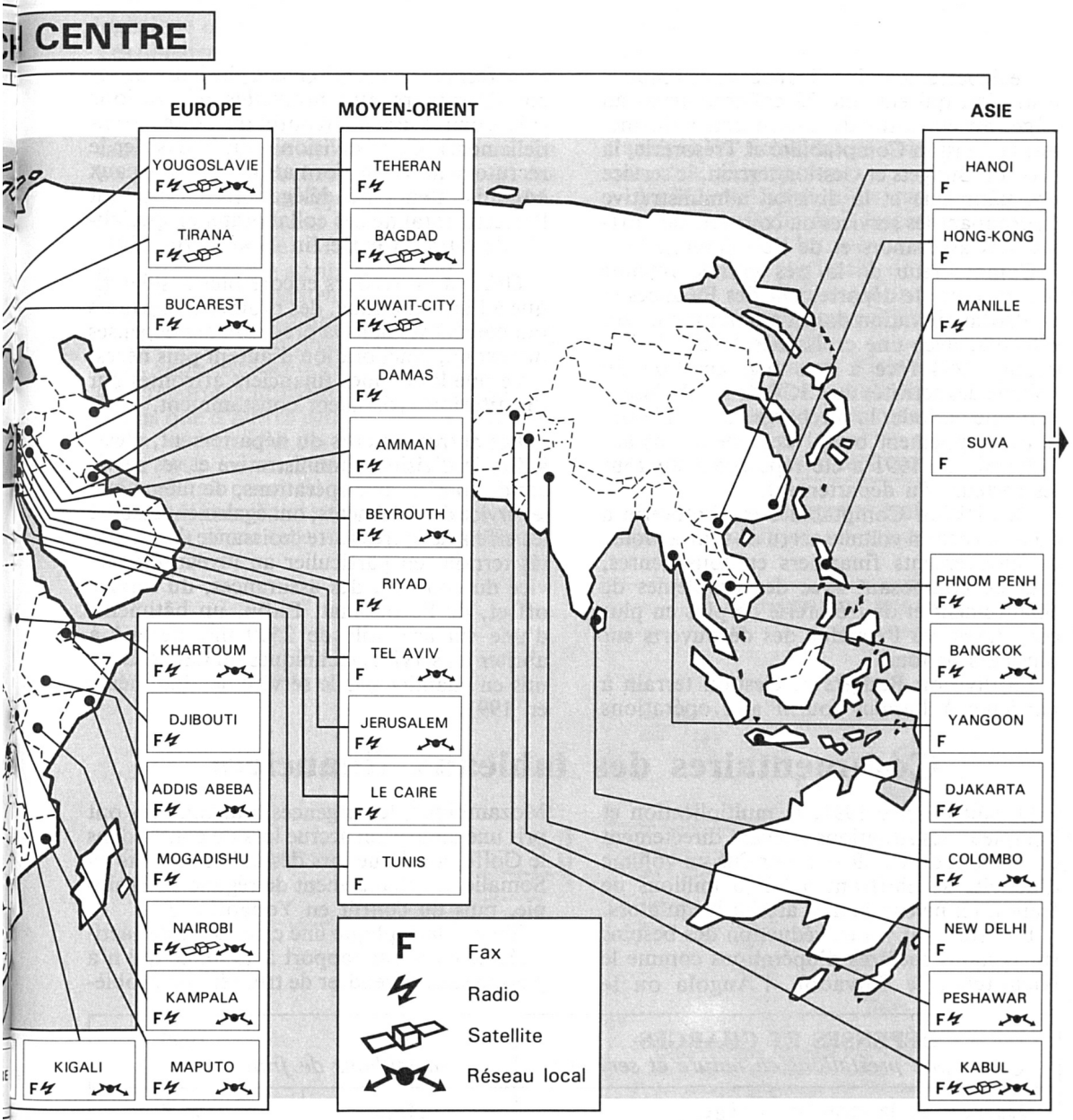

nouvelle technologie permet de compléter et renforcer les communications radio, notamment lors des situations d'urgence.

Enfin, pour l'ensemble du trafic par télex, téléfax, satellite et radio au centre de télécommunications du siège de l'institution, le total général des messages traités en 1991 s'est élevé à 240 000, ce qui représente une spectaculaire augmentation de 67% par rapport à l'année précédente.

L'effectif au siège a totalisé 19 collaborateurs polyvalents responsables de la gestion quasi autonome de l'unité, alors que sur le terrain, ce sont en moyenne 25 techniciens expatriés, assistés par une centaine de collaborateurs locaux formés spécialement, qui ont assuré le fonctionnement des réseaux radio et satellite dans le cadre d'une quarantaine d'actions du CICR.